

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

**RELATIVE A LA MISSION D'ASSISTANCE A LA FILIALISATION DE
L'ACTIVITE DE GESTION DES STATIONS SERVICES
AUTOROUTIERES DE LA SNDP**

La Société Nationale De Distribution Des Pétroles (AGIL SA) se propose de lancer une consultation nationale pour la mission d'assistance à la filialisation de l'activité de gestion de ses stations services autoroutières (activité Oil et activité non Oil)

Pour participer à cette consultation, le soumissionnaire doit être un cabinet d'expertise comptable ou un groupement de cabinets et doit justifier avoir réalisé au moins, pour le compte d'une entreprise publique, une mission d'assistance à la filialisation de son activité de gestion.

Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier de la consultation gratuitement auprès de la SNDP/ Direction Gestion des Contrats et Commande sis 2^{ème} étage, AVENUE MOHAMED ALI AKID CITE OLYMPIQUE EL KHADRA 1003 TUNIS à partir du **27/01/2012.**

L'offre doit parvenir par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de la SNDP au nom de la « SNDP AGIL SA Avenue Mohamed Ali Akid Cité Olympique El Khadra 1003 Tunis» au plus tard le **15/02/2012.**

L'offre doit rester valable dans tous ses éléments durant 60 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres

Toute soumission qui parviendra à la SNDP après la date limite de réception des offres sera écartée. Le cachet du bureau d'ordre central de la SNDP fait foi.